

ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE NORMANDIE

DÉLÉGATION DE POUVOIRS CONSENTIE PAR DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 29 FEVRIER 2024

DÉCISION D'ACQUISITION D'UNE RESERVE FONCIERE

DEMANDE D'INTERVENTION :	Commune de COURSEULLES SUR MER (Département du Calvados)
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL :	Délibération du Conseil Municipal du 25 juin 2024 de la commune de Courseulles-sur-Mer sollicitant le concours de l'EPF de Normandie pour la constitution d'une réserve foncière et s'engageant au rachat des biens dans le délai de 5 ans, et sous réserve de la délégation du droit de préemption urbain consentie par le titulaire.
SITUATION DU BIEN :	Parcelle cadastrée section AN n°125 d'une superficie de 109 m ² , sise 15 rue Amiral Robert sur la commune de Courseulles-sur-Mer.
POS/PLU :	PLU révisé le 19 septembre 2018 : zone UA (secteur urbain à caractère central d'habitat, de services et d'activités urbaines).
PROJET :	Acquisition, dans le cadre d'une délégation du droit de préemption urbain, d'un terrain portant une maison d'habitation. Le projet de la Collectivité comprend l'extension sur ce foncier du centre culturel communal, qui occupe les parcelles mitoyennes. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la remise aux normes du centre culturel communal. La Commune sollicite également la réalisation d'une étude flash, qui permettra d'avoir une première approche technique et financière du projet.
COMITE D'ENGAGEMENT :	17 septembre 2024 – Avis favorable
PROPRIÉTAIRE :	Particulier (Mme BAGOT Henriette)
ÉVALUATION DOMANIALE :	En cours de réalisation – la valorisation du bien dans l'enveloppe financière de l'opération correspond aux montant de la Déclaration d'intention d'aliéner du 08 août 2024.
IMPUTATION :	OPE2024139 – 14 – COURSEULLES-SUR-MER « RUE AMIRAL ROBERT » Enveloppe projet : 261 000 € HT

La présente décision emporte acceptation de la délégation du droit de préemption urbain qui sera consentie par le titulaire du droit de préemption urbain.

30 SEP. 2024

Le Secrétaire
pour les Affaires Régionales


Philippe LERAÏTRE



Directeur Général de l'EPF de Normandie,

Signé le 27-09-2024

Gilles GAL

✓ Certified by // yousign